

Journées mycologiques de haute Auvergne (22 au 28 septembre 2025)

Présentation des sorties envisagées

Le programme des Journées mycologiques de haute Auvergne (JMHA° 2025) est en voie de finalisation, il s'agira des 16^{èmes} JMHA, en sachant que l'an dernier Riom-ès-Montagnes a accueilli le congrès de la Société Mycologique de France (SMF), au cours duquel près de 950 espèces différentes ont été inventoriées, dont nombre de taxons fort rares. Notons que 108 mycologues ont pris part à ce congrès.

Comme chaque année, les inventaires qui sont envisagés en 2025 s'effectueront dans une grande diversité de milieux naturels :

- des hêtraies-sapinières à des altitudes différentes
- Des zones humides parmi lesquelles des tourbières
- Les autres milieux forestiers, dans lesquels dominent soit des feuillus, soit des épicéas et ou des pins
- Des prairies avec des bosquets, des prairies d'estive.

Les membres locaux de l'AMHA (Association mycologique de haute Auvergne) guideront toutes les sorties. Ils seront autant que de possible accompagnés des gestionnaires des sites concernés, salariés du Parc des Volcans d'Auvergne, du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne ou de l'ONF. Chaque matinée, trois sorties seront proposées, et une l'après-midi. Les inscriptions pour les sorties seront faites la veille. Plusieurs sorties seront prévues sur la journée (pique-nique à prévoir), dans les faits elles dureront le plus souvent au plus jusqu'en milieu d'après-midi.

Le programme de conférences est lui aussi en cours de construction, ainsi que celui qui est plus particulièrement destiné aux accompagnants. A côté de l'activité de microscopie, l'on tâchera de proposer des activités thématiques comme des déterminations en groupe au retour des sorties.

Résumé des sites qui pourraient être prospectés (programme sous réserve, à conserver à votre niveau) :

Les hêtraies-sapinières se trouvent principalement au Falgoux, dans la vallée du Marilhou, dans les Gorges de la Rhue, sur les pentes du Puy Mary et dans divers secteurs proches de la forêt de la Pinatelle

Hêtraie-Sapinière du Falgoux (route des Italiens)

Altitude 1138 m. 45.119193 / 2.650171

Très vaste hêtraie-sapinière de plus de 800 ha dans le cirque glaciaire du Falgoux, forêt communale gérée par l'ONF située entre 1100 et 1400m aux abords de la rivière le Mars, avec également différents autres feuillus et des épicéas, et beaucoup de bois morts. Nombre des hêtres et des sapins présents sur le site sont âgés et ont de gros diamètres. A proximité de la rivière, l'on rencontre plusieurs secteurs humides avec présence de sphaignes. Outre le secteur autour du pont sur le Mars, il sera proposé un 2^{ème} inventaire, probablement à proximité de la cascade du Biaguin.

Le Mars prend sa source dans le cirque glaciaire du Falgoux, qui est délimité par le Suc du Gros, le Puy de la Tourte, le Puy Mary (1783m), la Roche Taillade et le Roc des Ombres. Une altitude plus élevée et une exposition nord ont permis au sapin de se développer, alors que la hêtraie-sapinière et parfois la hêtraie seule, à dominante neutrophile, se sont installées à une altitude un peu plus basse. A la limite supérieure de la hêtraie, on trouve sous le Roc d'Hozières (cf photo ci-après) une "hêtraie subalpine" (milieu déterminant). On observe des chênaies et des frênaies dans d'autres parties encore plus basses. Quelques secteurs pâturés et des plantations d'épicéas sont rencontrés çà-et-là. Les ravins les plus frais abritent des mégaphorbiaies montagnardes (autre milieu déterminant).



Photo Etienne Varney

*La flore de la hêtraie-sapinière neutrophile est particulièrement sensibles, avec 7 espèces qui sont protégées : la Gagée jaune (*Gagea lutea*), La Campanule à large feuilles (*Campanula latifolia*), la Listère cordée (*Neottia cordata*), le Lis martagon (*Lilium martagon*), la Circée des Alpes (*Circaea alpina*), la Streptope à feuilles embrassantes (*Streptopus amplexifolius*), et le Pavot du Pays de Galles (*Meconopsis cambrica*) Deux autres sont inscrites sur la liste rouge régionale mais non encore protégées : le Lycopode sélagine (*Hupersia selago*) et la Pédiculaire feuillée (*Pedicularis foliosa*).*

La forêt dans la vallée du Marilhou

Il s'agit de toute une vallée fortement boisée, à hauteur des sites archéologiques de Cotteughes et de Freydefont.

En direction du col d'Aulac, à partir de la commune de Trizac, la vallée du Marilhou à une altitude moyenne de 1200m est occupée par un vaste ensemble forestier ayant le statut d'**Espace Naturel Sensible**, situé entre le bois de Freydefont (sur la commune de Trizac) et les cases de Cotteughes (ruines d'un village abandonné vers la fin du 12ème siècle, aujourd'hui situées sur la commune de Saint-Vincent de Salers). Hêtres, sapins, épicéas, noisetiers constituent les principales essences, et sur les berges de la rivière du Marilhou, on trouve également des frênes, des peupliers et des saules. Au niveau du site de Cotteughes, c'est l'aulne qui domine (*Alnus glutinosa*).

<file:///C:/Users/LOUASSE/Desktop/Espace%20Naturel%20Sensible%20du%20Bois%20du%20Marilhou%20-%20Pays%20Gentiane.htm>



Photos Etienne Varney (les cases de Cotteughes)

En résumé la vallée du Marilhou comprend une large mosaïque de milieux naturels (forêt, prairies, rivière, sources, éboulis...) et représente un « hot-spot » important de biodiversité, avec à titre d'exemple un grand nombre de

plantes vasculaires. Les JMHA depuis leur création ont permis la récolte d'un grand nombre de champignons dans cette vallée, dont nombre d'espèces très rares.

La Combe Noire dans les gorges de la Rhue

<https://gorgesdelarhue.n2000.fr/presentation-du-site/habitats-et-especes>

et de nombreux inventaires réalisés dans les Gorges de la Rhue : <https://gorgesdelarhue.n2000.fr/participer/etudes-complementaires>

Dans le massif forestier des gorges de la Rhue, le secteur d'Algères offre une diversité des milieux et des paysages exceptionnels et notamment dans la Combe Noire. La sortie sera guidée par Jean-Pierre Juillard propriétaire des lieux qui présente les principales caractéristiques du site :

Première particularité : celle d'être drainé par un ruisseau non pérenne venant du plateau de la Récuradie qui ne débouche pas dans la Rhue en raison d'un éboulement très ancien, entraînant la création d'une zone humide dans la partie aval de la Combe Noire, contribuant significativement à augmenter l'humidité ambiante et au maintien de certains milieux.

Deuxième particularité : c'est un vallon orienté Sud-Nord dominé par des falaises approchant les 100 m de haut, elles même dominant un éboulis conséquent, rendant de tout temps l'exploitation forestière difficile et contribuant de fait à créer une mosaïque d'ilots de senescence nombreux avec un volume de bois mort conséquent.

Troisième particularité : La gestion forestière jardinée depuis plus de 300 ans.

L'implantation de l'abbaye de Feniers, près de Condat, qui possédait 7 domaines forestiers représentant une superficie de 900 ha sur les gorges de la Rhue, tous traités sous le mode jardiné ou irrégulier a influé sur la gestion des propriétés voisines comme ici dans la Combe Noire.

Enfin sur les 150 dernières années, il y a eu une continuité dans la gestion forestière, sans démembrement avec un attachement à la valeur patrimoniale de cette forêt multifonctionnelle gérée en « Prosilva » avant l'heure.

Initialement le site Natura 2000 des gorges de la Rhue ne comprenait pas la Combe Noire ! Depuis l'oubli a été rectifié et les inventaires sont élogieux sur la richesse globale du site en biodiversité. 70 marqueurs de biodiversité présents sur 300 possibles selon Thomas Darnis de l'ONF. Cela constituerait le meilleur score national de toutes les forêts métropolitaines. La mycologie ne fait pas exception.



Photo d'ensemble des Gorges de la Rhue

La Combe Noire, l'un des secteurs de vieilles forêts dans les Gorges de la Rhue situé au nord de Riom-es-Montagnes, est donc aujourd'hui reconnue comme un milieu d'une exceptionnelle biodiversité pour les lichens, les mousses et les insectes, ainsi que pour les champignons. Le hêtre et le sapin y dominent, mais tilleuls, érables, frênes, saules, sans compter les épicéas sont également présents sur la zone qui sera inventoriée.

La forêt de hêtres et de sapins sur les pentes du Puy Mary

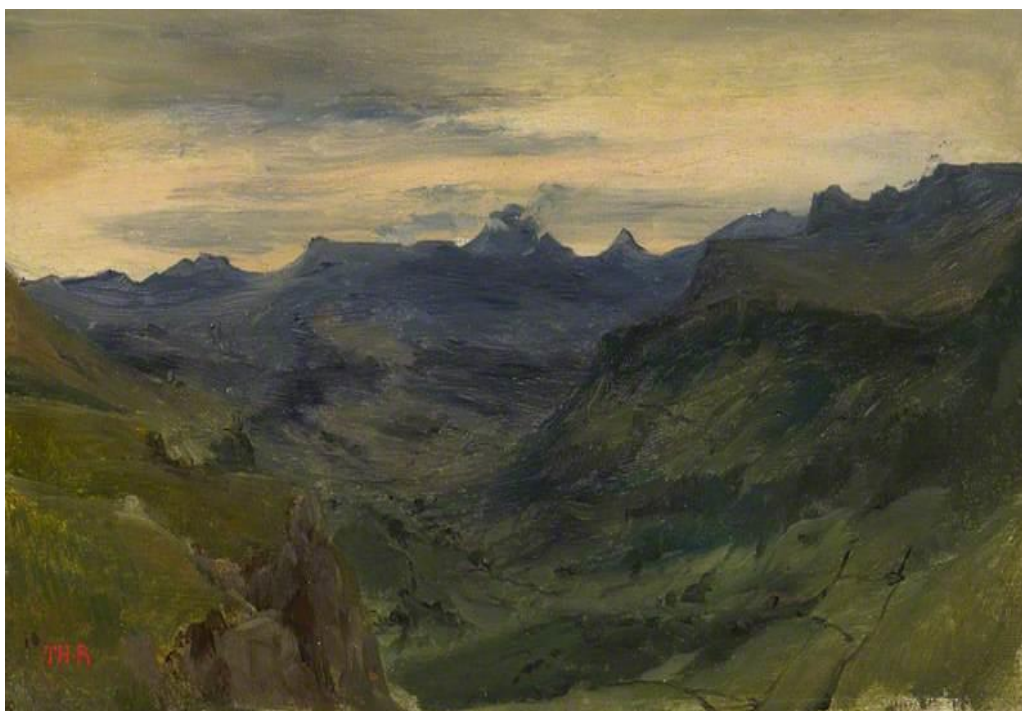
La hêtraie du bois Mary (ZNIEFF Continentale de type 1) se situe majoritairement sous le cirque de la Petite Rhue sur le flanc nord du Puy Mary. Sur le secteur de la Maurinie et sur celui de la Bragouse, commune du Claux, se trouve un bel ensemble forestier, le hêtre y domine mais le sapin, l'épicéa, et l'aulne et des saules à proximité de petits rus sont aussi répandus çà et là.



Plusieurs plantes sont à admirer à la fin du printemps et au début de l'été, l'on peut ainsi croiser le Lis martagon (*Lilium martagon*), l'Ail de la victoire (*Allium victorialis*), le Pavot jaune (*Meconopsis cambrica*) ... Les falaises froides et humides, en exposition nord, abritent une flore exceptionnelle avec entre autres le Saxifrage à feuilles d'épervière (*Micranthes hieraciifolia*) dont les stations du Massif du Cantal sont les seules d'Europe occidentale. A l'aplomb des falaises se développent des mégaphorbiaies où l'on trouve la Ligulaire de Sibérie (*Ligularia sibirica*), unique station du département.

<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/830009027.pdf>

Le Puy Mary, second sommet d'Auvergne a été popularisé grâce à plusieurs peintres, Rosa Bonheur mais aussi **Théodore Rousseau** qui réalisa de nombreuses études sur la vallée de Saint-Vincent-de-Salers, dont le tableau éponyme de 1830 qui présente le Puy Mary au centre du tableau (ci-dessous).



Bois de Chamalières (Vèze)

A proximité d'Allanche et de la rivière la Sianne, sur la commune de Vèze, le CEN Auvergne a fait l'acquisition dans le bois de Chamalières de plusieurs parcelles de sapins pectinés (*Abies alba*) accompagnés de feuillus, pour les laisser en libre évolution. Outre le secteur forestier qui est en pente, il sera également possible de suivre la Sianne sur une partie de son parcours à hauteur du bois. Le bois de Chamalières fait partie des vieilles forêts du Cantal.

Ce milieu représente globalement une sapinière de montagne en pente dans laquelle on retrouve le « Lichen pulmonaire » (*Lobaria pulmonaria*, un lichen indicateur de la continuité forestière) et la Buxbaumie verte (une mousse rare et menacée en France). Ces deux espèces sont extrêmement sensibles et ne doivent pas être prélevées.

Le bois de Chavagnac

Dans la vaste forêt de la Pinatelle sur le plateau volcanique de Chalinargues, l'on trouve à l'est du village de Dienne le bois de Chavagnac géré par l'ONF dans lequel dominent les hêtres et les sapins. En 2024, lors du 1^{er} inventaire de la fonge dans ce bois dans le cadre du congrès SMF, de très nombreux champignons ont été récoltés.

Le bois de Chavagnac situé sur environ 200 ha se trouve à proximité de plusieurs milieux humides dont le lac du Pêcher, le lac de Sauvage et un ensemble de tourbières. Une des tourbières sur le plateau de Chastel sur Murat, celle de Champagnac pourra être incluse dans le programme, elle entoure un petit étang et les rives sont très boisées, avec des saules, des peupliers et des bouleaux. Sur l'ensemble du secteur, l'on pourra apercevoir le damier de la succise, un rare papillon.

Une réserve biologique intégrale (RBI) dans la forêt domaniale de Murat

En 2023 a été créée dans la forêt domaniale de Murat une RBI, dénommée « Réserve biologique intégrale Chamalière et Peyre-Ourse », sa surface globale est de 148 ha, partagée en deux parties discontinues, celle de Chamalière 93 ha, et celle de Peyre Ourse 55 ha. Ces milieux forestiers en libre évolution sont occupés majoritairement par le hêtre et le sapin. Dès la mise en place de la RBI, l'ONF a entrepris des inventaires de la fonge pilotés par Gérald Gruhn.

Des zones humides parmi lesquelles des tourbières

La Frau de Vial sur la commune de Ségur-les-Villas



La zone humide de la Frau de Vial au sud de Riom-es-Montagnes en direction de Murat, située en marge du plateau du Limon, correspond à un ensemble de petites tourbières et de parties boisées comprenant des pins, des bouleaux et des saules, encadrées par un sentier de découverte. La gestion de cette zone humide est confiée au Parc du Volcans. L'on trouve également à proximité un assez vaste bois de conifères (épicéas et pins).

Les prairies d'estive proches avec les zones pierreuses sont très intéressantes pour les lichens, et relativement humides elles sont aussi pour les champignons qui se trouvent être mycorhizés par les hélianthèmes. Sur le plateau

du Limon, la petite route empruntée par le GR4 en direction de Prévert et de la Bussinie permet de parcourir des prairies, ça-et-là de petites saulaies, des bocages de vieux frênes, de petites tourbières à proximité du ruisseau le Chagnabou et des rives de la Grolle.

La forêt sectionale de Trémouille et sa tourbière boisée

Dans le cadre des Gorges de la Rhue, à proximité de la forêt de Maubert et Gaulis, plus en altitude, se trouve sur la commune de Trémouille un vaste milieu forestier en forêt sectionale.

Parcours : trajet en direction de St-Amandin, Condat. Avant St-Amandin, prendre à droite la D 47, au pont de Coindre prendre à droite la D679 en direction de Cournillou, Trémouille. Avant d’atteindre le petit hameau de Cournillou, prendre à gauche la D 47 en direction de Trémouille. Dans Trémouille prendre la route à droite en Direction de la Vidal, à la Vidal poursuivre à droite en direction du Couderc. Arrêt à hauteur d’un parking sur la gauche.

Altitude : 920 m.

Longitude : 45.373420 ; **latitude :** 2.698155



Photo E. Estival – tourbière boisée à Trémouille

Rattachée à la **zone Natura 2000 des Gorges de la Rhue**, la tourbière du Couderc dans la forêt sectionale du même nom se compose de **trois habitats exceptionnels** : une forêt résiduelle alluviale à aulnes dominants comprenant également des sapins pectinés, des frênes, des sorbiers des oiseleurs ; une tourbière haute active riche en buttes de sphaignes ; et une tourbière boisée avec des pins et des bouleaux pubescents. En pratique, ce complexe de zones humides au coeur de la forêt sectionale se situe des deux côtés de la route forestière. Autour de la zone humide qui est assez vaste, domine la hêtraie-sapinière.

Dans la partie de la forêt dans laquelle dominant le hêtre et le sapin, l’on trouve également dès avant l’arrivée à Trémouille de très nombreux autres feuillus, exemple le noisetier, le frêne, le tilleul.... Proches de Trémouille, deux

petits lacs, les lacs de Lavergne et de la Cousteix sont caractérisés sur leurs berges par des secteurs humides, saulaies et tourbières.

Les tourbières de Greil Rascoupet et le bois des Chamasses

A environ 25 km à l'est de Riom-ès-Montagnes, sur la commune de Landeyrat, se trouve un vaste secteur de tourbières (100 ha) dont une partie est demeurée exploitée industriellement jusqu'à la fin 2023, date à partir de laquelle une phase de restauration a débuté. La gestion de ces tourbières est assurée par le Parc des Volcans d'Auvergne (classement d'intérêt communautaire prioritaire, arrêté de Biotopie). La partie de Greil-Rascoupet n'ayant pas été exploitée ou ne l'étant plus depuis longtemps comprend une zone de haut-marais avec de petites mares, mais aussi de vieilles saulaies et des mégaphorbiaies. **Etre très prudent dans certains secteurs pouvant être inondés.**

D'autre part, en bordure de départementale, l'on trouve un secteur assez important de conifères beaucoup plus facile d'accès, surtout pins et épicéas, le bois des Chamasses.

A proximité, une autre tourbière, la tourbière du Couderc, est parcourue par deux ruisseaux. Elle comprend elle aussi une zone de haut-marais avec une végétation arborée. Le cas échéant, nous pourrions nous y rendre.

La réserve naturelle régionale de la tourbière du Jolan et de la Gazelle, et le bois de Montirargues



Photo réserve naturelle le Jolan Ghislaine Moreau

Située sur un plateau basaltique et entourée de prairies d'estive à une altitude de 1350 m, la zone humide du Jolan et de la Gazelle d'une surface de 155 ha sur la commune de Ségur les Villas est gérée par le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne. Elle est **une des réserves naturelles régionales d'intérêt majeur** au niveau d'Auvergne Rhône-Alpes. Sa position en début de bassin versant en fait une zone humide d'une très grande importance au niveau du réseau hydrographique.

La réserve comprend une grande diversité d'habitats naturels reconnus à l'échelle européenne : tourbière haute active, tremblants, boisements hygrophiles, fosses de tourbage et prairies hygrophiles. Seuls 10 mycologues seront habilités à se rendre dans la zone humide, guidés par le conservateur de la Réserve.

Sur le site du Jolan, l'on peut observer 11 espèces floristiques qui bénéficient d'un statut de protection. 3 espèces de papillons remarquables (dont le Cuivré de la bistorte) et cinq espèces patrimoniales de libellules (dont la Leucorrhine à gros thorax, connue en Auvergne sur ce seul site) ont également été recensées sur le site.

En marge du Jolan, des deux côtés de la Départementale, géré en partie par le Parc des Volcans le **bois de Montirargues** est un bois de conifères (épicéas majoritaires sur la partie nord mais aussi sapins et pins sur la partie opposée en marge du J) avec quelques feuillus, souvent sur des terrains sablonneux acides moussus. Le ru qui délimite le bois avec l'estive du buron de la Croix Blanche nous emmène vers la zone humide du Chandroux.



Photo Réserve naturelle le Jolan Brigitte Capoen

Le Lac de Sauvage

Sur un plateau basaltique en marge de la forêt de la Pinatelle d'une superficie de plus de 1500 ha avec de belles étendues de pins, mais aussi de hêtres, sapins, épicéas, l'on trouve des bosquets de feuillus dont des noisetiers et des saules, et de petites tourbières, qui font partie de la végétation **aux abords du lac de Sauvage** (commune de Dienne) ainsi qu'une jolie petite hêtraie quelque peu malmenée par les vents ; d'où des hêtres de petite taille. Des prairies très proches sont propices à la présence de champignons coprophiles.

Les tourbières de Coussounoux, en Cézallier, sud du Puy-de-Dôme

Les tourbières de Coussounoux à proximité du village de St-Genes-Champespe ont été acquises par le Conservatoire des Espaces Naturels en 2020 et représentent une surface de 13 ha. Cette acquisition a permis d'intégrer les zones humides attenantes ainsi que la totalité des sources qui alimentent les tourbières en eau. Récemment 800 mètres de fossés ont été bouchés permettant la restauration de 4,7 ha de zones humides.



Photo du Conservatoire des Espaces naturels d'Auvergne, tourbière de Coussounoux

Les autres milieux forestiers

On l'a vu, à la fois dans les hêtraies-sapinières et même au sein des zones humides, il existe une grande diversité de milieux boisés. Durant l'été 2025, d'autres milieux forestiers plutôt de feuillus seront repérés en particulier à proximité des Gorges de la Rhue, exemple dans les gorges du Bonjon, mais aussi du côté de St-Etienne de Chomeil et de Collandres. Idem pour un secteur proche de Salers, l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Récusset avec un vaste ensemble forestier ancien, des tourbières de pente et des prairies humides. Une partie de l'ENS prévue devrait prochainement bénéficier du statut « zone de sénescence », en libre évolution.

<https://www.pointsublime-auvergne.fr/puy-mary-salers/>

Dans les gorges de la Grolle, à proximité de la commune de Marchastel, le secteur du Coin d'Or dans lequel on trouve une grande diversité de feuillus dont des chênes pourra être de nouveau intégré dans le programme.

Des prairies avec des bosquets, des prairies d'estive

Lors du congrès SMF en 2024, des inventaires ont concerné des milieux prairiaux, exemple à proximité de la zone humide de la Frau de Vial, dans un secteur de prairies vers Marchastel, et un autre à proximité du hameau de Chapsal entre Riom-ès-Montagnes et St-Amandin. En 2025, ce type de milieu sera de nouveau ciblé par au moins un inventaire, probablement le secteur à proximité de Chapsal.

Riom-es-Montagnes, le 22 avril 2025